



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 57 /AMI/MINADER/PADFAII/SCGGS/RPM
DU 24 SEPT 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DU PADFA II A LA DISSÉMINATION ET L'APPROPRIATION DES INSTRUMENTS
DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ACCÈS SÉCURISÉ DES FEMMES RURALES AU FONCIER.

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.

Les services de conseil comprennent le **recrutement d'un consultant (e) individuel (le) pour l'accompagnement du PADFA II a la dissémination et l'appropriation des instruments de plaidoyer en faveur de l'accès sécurisé des femmes rurales au foncier du PADFA II**. L'objectif principal de la mission est d'accompagner le projet dans la mission de dissémination et d'appropriation des instruments de plaidoyer pour l'accès sécurisé des femmes rurales au foncier dans ses zones d'intervention. Il s'agit de mettre en œuvre une démarche assez structurée et participative pour sensibiliser des acteurs susceptibles d'influencer les décisions gouvernementales et former 160 personnes capables de vulgariser et pérenniser les outils de plaidoyer. La durée de la prestation est estimée à 30 jours et prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage de la mission.

Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les TdR publiés dans le JDM de l'ARMP ou auprès du PADFA II.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le PADFA II invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de Consultants Individuels (SCI) exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

1- LES CRITERES DE PRESELECTION SONT LES SUIVANTS :

	Critères de sélection		Note max
1	Lettre de motivation et compréhension de la mission	Présentation générale de la lettre de motivation (lisibilité, signature, etc.) : 02 pts Compréhension de la mission : 08 pts	10 Points
2	Qualifications Générales	Diplôme : Master (Bac + 5 minimum) en sciences sociales Domaine de formation : genre et développement, gestion de l'entrepreneuriat, économie ou équivalent, ayant une expérience avérée dans les problématiques relatives au genre.	10 Points 05 pts 05 pts
3	Expériences générales du consultant	Bonne connaissance du secteur social (au moins 10 ans) : 10 pts ; Bonne connaissance sur la problématique liée aux problèmes de sécurisation foncière des femmes en milieu rural : 10 pts ; a) Bonne connaissance des bénéficiaires du PADFA II : 10 pts.	30 Points 25 pts
4	Expériences spécifiques du consultant	Une expérience confirmée (10 ans au moins) dans l'accompagnement sur les questions du genre (iii) avoir une bonne connaissance sur le droit fonciers au Cameroun d'au moins trois (03) consultations justifiées et d'envergure comparable, (iv) avoir une bonne connaissance des coutumes des différents peuples au Cameroun.	45 points 30 pts
	Atouts	Expérience similaire dans un Projet de Développement, un projet d'investissement agricole ou dans une institution (Agro-industrie, Banque ou partenaire au développement etc).	05 Points
	Total des points		100 ints

2- LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées

3- LES CONSULTANTS INTERESSES DOIVENT FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone +237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la Cellule de Passation des Marchés le 09 OCT 2026 à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention :

« RECRUTEMENT D'UN/UNE CONSULTANT/TE INDIVIDUEL/LE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PADFA II A LA DISSÉMINATION ET L'APPROPRIATION DES INSTRUMENTS DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ACCÈS SÉCURISÉ DES FEMMES RURALES AU FONCIER »



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL**

**PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL
DEVELOPMENT**

**COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT PHASE II**

**CALL FOR EXPRESSIONS OF INTEREST No. 057 /EOI/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM
DATED: 24 SEPT 2026 RECRUITMENT OF AN INDIVIDUAL CONSULTANT TO SUPPORT PADFA II
IN THE DISSEMINATION AND UPTAKE OF ADVOCACY TOOLS PROMOTING SECURE ACCESS TO
LAND FOR RURAL WOMEN**

1- The Government of Cameroon has received financing from the International Fund for Agricultural Development (IFAD) to cover the cost of the **Agricultural Value Chain Development Support Project – Phase II (PADFA II)** and intends to use part of the financing to procure consultancy services.

The use of IFAD funds is subject to its approval, in accordance with the terms and conditions of the Financing Agreement and IFAD's rules, policies and procedures. IFAD and its representatives, agents and officials shall not be liable for any legal actions, proceedings, claims, demands, losses or liabilities of any kind or nature that may be brought or asserted by any party in connection with **PADFA II**.

The consultancy services involve the **recruitment of an individual consultant to support PADFA II in the dissemination and uptake of advocacy tools promoting secure access to land for rural women**. The main objective of the assignment is to support the project in disseminating and promoting the uptake of advocacy tools aimed at securing rural women's access to land in its intervention areas. This will involve implementing a structured and participatory approach to raise awareness among stakeholders who are able to influence government decision-making and to train 160 people capable of disseminating and sustaining the use of the advocacy tools. The duration of the assignment is estimated at 30 days, commencing from the date of notification of the Service Order to Commence the Assignment.

For further information on the Services, please refer to the Terms of Reference (ToR) published in the Public Procurement Journal (JDM) of the Public Procurement Regulatory Agency (ARMP), or obtain them from PADFA II.

Interested consultants are drawn to IFAD's Policy on Preventing Money Laundering and the Financing of Terrorism and its revised Policy on Preventing Fraud and Corruption in its Activities and Operations. The latter sets out the provisions adopted by IFAD concerning prohibited practices. IFAD also seeks to ensure that its activities and operations are conducted in a healthy working environment, free from any form of harassment, particularly sexual harassment, as well as sexual exploitation and abuse, as set out in its Policy on Preventing and Responding to Sexual Harassment and Sexual Exploitation and Abuse.

Interested consultants must not be subject to any actual, potential or reasonably perceived conflict of interest. Any tenderer found to be in such a situation shall be excluded, unless expressly approved by the Fund. A conflict of interest shall be presumed to exist where consultants: a) have relationships that enable them to obtain undue knowledge of undisclosed information concerning or affecting the selection process and contract implementation; or b) have professional or family relationships with a member of the client's governing board or its staff, with the Fund or its agents, or with any person who has directly or indirectly participated, or could reasonably be expected to participate, in: i) the preparation of this Call for Expressions of Interest; ii) the selection process for the contract concerned; or iii) the implementation of the contract.

Consultants are required, at all times, to disclose any actual, potential or reasonably perceived conflict of interest that may arise during the preparation of the expression of interest, the selection process or the implementation of the contract. Failure to disclose such circumstances may, among other measures, result in the consultant's exclusion, termination of the contract, or any other appropriate action in accordance with IFAD's Policy on Preventing Fraud and Corruption in its Activities and Operations.

PADFA II now invites eligible individual consultants ("consultants") to express their interest in providing the services in question. Interested consultants are required to submit, in the form of a curriculum vitae (CV), information demonstrating that they possess the required qualifications and relevant experience necessary to provide these services. **Consultants will be selected using the Individual Consultant Selection (ICS) method, as set out in the Procurement Practical Guide,**

available on the IFAD website at: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. No interviews will be conducted as part of the selection process

2 - PRE-SELECTION CRITERIA ARE AS FOLLOWS:

	Selection Criteria	Maximum Score
1	Cover Letter and Understanding of the Assignment General presentation of the cover letter (legibility, signature, etc.): 02 points Understanding of the assignment: 08 points	10 Points
2	General Qualifications Degree: Master's degree (minimum five years of higher education / equivalent to a Master's level) in Social Sciences Field of study: Gender and Development, Entrepreneurship Management, Economics or equivalent, with proven experience in gender-related issues.	10 Points 05 pts 05 pts
3	Consultant's General Experience Good knowledge of the social sector (at least 10 years): 10 points; Good knowledge of issues relating to securing women's land rights in rural areas: 10 points.	30 Points 25 pts
4	Consultant's Specific Experience Proven experience (at least 10 years) in providing support on gender-related issues; good knowledge of land law in Cameroon, demonstrated through at least three (03) documented assignments of comparable scope; and good knowledge of the customs of the different peoples of Cameroon.	45 points 30 pts
	Assets: Similar experience in a Development Project, an agricultural investment project, or an institution (agribusiness, bank, development partner, etc.) Similar experience in a Development Project, an agricultural investment project, or an institution (agribusiness, bank, development partner, etc.)	05 Points
	Total des points	100 points

3- ELIMINATION CRITERIA

- The minimum technical score required following the evaluation of the Expressions of Interest in order to qualify for the next stage is 80 points out of 100;
- False declarations, fraudulent practices or forged documents.

4- INTERESTED CONSULTANTS MUST PROVIDE THE FOLLOWING INFORMATION:

- A letter of expression of interest/motivation addressed to the National Coordinator of PADFA II;
- A curriculum vitae (CV) setting out the applicant's qualifications and professional experience;
- A copy of the required degree;
- Documentary evidence and references relating to similar assignments, which may demonstrate the candidate's competence;
- The IFAD Self-Certification Form for Consultant Services, dated, initialled and signed by the bidder. This form may be downloaded from the PADFA II website or collected from the PADFA II Procurement Unit.

Expressions of Interest must be submitted in writing, in either French or English, in seven (7) copies, comprising one (1) original and six (6) copies clearly marked as such, together with a scanned electronic version of the Expressions of Interest on a USB flash drive. They shall be submitted to the following address: Project Coordination and Management Unit (PCMU) of PADFA II Yaoundé, Bastos district, behind the Embassy of China Tel.: +237 222 20 74 44, E-mail: padfacameroun@gmail.com Website: www.padfa.net. The submissions must not contain any indication of the identity of the bidder, failing which they shall be rejected, and must be deposited against acknowledgement of receipt at the Procurement Unit: **No later than 09 OCT 2026 at 3:00 p.m.** For the attention of: Madam National Coordinator of PADFA II. They must bear the following wording:

"RECRUITMENT OF AN INDIVIDUAL CONSULTANT TO SUPPORT PADFA II IN THE DISSEMINATION AND UPTAKE OF ADVOCACY TOOLS PROMOTING SECURE ACCESS TO LAND FOR RURAL WOMEN"

Project Coordination and Management Unit | E-mail: padfacameroun@padfa.net | P.O. Box: 5349
Yaoundé – Nlongkak Tel.: (+237) 222 20 74 44 / 222 20 74 42 | Website: www.padfa.net

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES AGRICOLES – PHASE II

UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT – PHASE II

NATIONAL COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

TERMES DE REFERENCE (TdR)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ACCOMPAGNEMENT A
LA DISSEMINATION DES OUTILS DE PLAIDOYER SUR L'ACCES DES FEMMES ET
DES PERSONNES VULNÉRABLES AU FONCIER.

Source de financement : FIDA
Code de l'activité : B3IB0301



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I.1 Contexte

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprise intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) envisage l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) entend assurer une exécution efficace du Projet.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs du riz et d'oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement du Cameroun et le FIDA ont accepté de soutenir la deuxième phase du PADFA (PADFA II) au travers des Prêts N° 2000003228 et 2000003229 du 25 septembre 2020 afin de mettre à l'échelle les acquis de la première phase. Il contribuera au renforcement et à l'émergence de 111 coopératives (25 anciennes et 86 nouvelles) dont 64 coopératives de riz et 47 coopératives d'oignon. Les cibles prioritaires du PADFA II sont les petits exploitants pauvres, en particulier les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 31 902 ménages et les personnes touchées par le projet sont estimées à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Par ailleurs, le Cameroun s'est doté en 1999 d'une politique et d'un plan d'actions genre qui mettent en relief le caractère multisectoriel de la promotion de la femme et la nécessité de réduction des inégalités de genre. Sur ce, le projet mettra en œuvre un ciblage direct permettant de toucher cette cible et, inclura des actions spécifiques pour leur émergence au sein des coopératives et, dans les maillons à haute valeur ajoutée. Il est mis en œuvre sur six années (2020 à 2026).

Malgré un cadre juridique relativement favorable, marqué par des textes législatifs et des engagements politiques prônant l'égalité de genre, l'accès des femmes à la terre reste limité en raison de multiples obstacles :

- **Contraintes coutumières et socioculturelles** : Dans plusieurs régions du pays, notamment dans le Ndé, le Nord et l'Extrême-Nord, les pratiques foncières traditionnelles sont fortement influencées par les chefs coutumiers et les conseils de notables. Ces autorités privilégient

souvent l'héritage foncier par filiation masculine, excluant de fait les femmes de la transmission des terres.

- **Faible sécurisation des droits fonciers** : De nombreuses femmes exploitent des terres sans titre formel, les rendant vulnérables aux expulsions et aux décisions arbitraires des autorités locales ou des propriétaires fonciers. Cette précarité foncière limite leur capacité à investir durablement dans la production agricole.
- **Accès restreint aux mécanismes de financement agricole** : L'absence de documents fonciers constitue un obstacle majeur pour les femmes et les personnes vulnérables souhaitant accéder au crédit agricole. Les institutions financières exigent souvent des garanties foncières que ces groupes ne possèdent pas, les privant ainsi d'opportunités d'investissement.
- **Application inégale des lois foncières** : Bien que le Cameroun dispose de lois encadrant l'accès à la terre, leur mise en œuvre reste inégale. Le manque d'information sur les droits fonciers et la complexité des procédures administratives freinent les initiatives visant à formaliser l'accès des femmes et des groupes vulnérables au foncier.

Face à ces défis, le PADFA II met un accent particulier sur la nécessité d'une réforme inclusive de la gouvernance foncière. Une intervention ciblée est essentielle pour favoriser un environnement plus équitable, où les femmes et les personnes vulnérables peuvent pleinement bénéficier des ressources foncières et participer activement au développement rural.

1.2 Justification

Dans le prolongement de la mission ayant conduit à l'élaboration du document et des outils de plaidoyer en faveur d'un accès équitable des femmes et des personnes vulnérables au foncier, il apparaît désormais nécessaire d'en assurer l'appropriation effective par les acteurs territoriaux concernés. En effet, si la production d'un document structuré constitue une étape stratégique essentielle, son impact réel dépend de sa diffusion, de sa compréhension partagée et de sa traduction en engagements concrets au niveau local.

Les défis identifiés lors de la phase d'élaboration du plaidoyer — notamment la méconnaissance des procédures foncières, les obstacles économiques, les pratiques administratives peu transparentes et le poids des normes coutumières — présentent des spécificités fortement ancrées dans les réalités territoriales. Les dynamiques foncières étant profondément liées aux contextes institutionnels, sociaux et culturels locaux, il a été jugé pertinent d'opter pour un format d'intervention décentralisé, permettant une prise en compte fine des enjeux départementaux, un dialogue direct avec les autorités administratives et traditionnelles compétentes, ainsi qu'une implication active des communautés concernées.

L'organisation de quatre ateliers départementaux s'inscrit ainsi dans une logique de proximité, d'efficacité opérationnelle et d'ancrage territorial du plaidoyer. Cette approche vise à passer d'une phase de production intellectuelle et technique à une phase d'opérationnalisation territoriale.

Ces ateliers poursuivent un objectif central : déclencher des dynamiques locales durables autour du plaidoyer foncier sensible au genre, en transformant chaque département pilote en laboratoire territorial d'action concertée. À cet effet, ils visent notamment à :

- Assurer l'appropriation réelle du document et des outils de plaidoyer par les autorités administratives et traditionnelles, les services techniques, les organisations de la société civile et les coopératives ;
- Renforcer les synergies locales et amorcer une dynamique intersectorielle durable autour des enjeux de transparence et d'équité foncière ;
- Co-construire et formaliser des engagements concrets à travers l'élaboration participative et la signature d'une Charte locale de transparence et d'équité foncière ;

- Outiller 50 femmes leaders par département (200 au total) en matière de leadership et de négociation foncière, afin de renforcer leur capacité d'influence et leur visibilité communautaire ;
- Introduire des mécanismes pratiques et innovants, tels que les tontines foncières féminines pilotes, contribuant à lever les barrières économiques identifiées ;
- Accroître la visibilité de la démarche à travers une mini-campagne départementale combinant capsules vidéo, affiches et émissions radio, afin d'ancrer le plaidoyer dans l'espace public.

En créant des espaces structurés d'échanges interinstitutionnels et communautaires, ces ateliers permettront de présenter les outils de plaidoyer, d'en faciliter l'appropriation et d'encourager leur intégration dans les pratiques locales de gouvernance foncière. Ils contribueront à renforcer la sensibilisation des autorités locales et traditionnelles aux enjeux d'équité foncière, à consolider le dialogue entre institutions et communautés et à encourager l'application effective des cadres juridiques existants.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

II.1 Objectif principal

L'objectif général de la mission est d'assurer l'organisation, la coordination et l'animation méthodologique de trois ateliers régionaux et de cinq ateliers dans les bassins de dissémination du document et des outils de plaidoyer sur l'accès des femmes et des personnes vulnérables au foncier, en vue de favoriser leur appropriation effective par les acteurs territoriaux et d'enclencher des dynamiques locales d'engagement en faveur d'une gouvernance foncière plus inclusive et équitable.

II.2 objectifs spécifiques

1. **Planifier et organiser trois ateliers régionaux et cinq ateliers de formation dans les bassins** : assurer la préparation technique et logistique des ateliers, en coordination avec le PADFA II et les administrations concernées, afin de garantir leur bonne organisation et la participation effective des acteurs ciblés.
2. **Assurer la dissémination structurée du document et des outils de plaidoyer** : présenter de manière claire et contextualisée le document de plaidoyer ainsi que les outils développés, en facilitant leur compréhension et leur appropriation par les autorités administratives et traditionnelles, les services techniques, les OSC et les coopératives.
3. **Faciliter un dialogue interinstitutionnel et communautaire autour des enjeux fonciers sensibles au genre** : animer des échanges participatifs permettant d'identifier les défis locaux, de renforcer la compréhension partagée des enjeux d'équité foncière et de favoriser un engagement concerté des parties prenantes.
4. **Accompagner l'élaboration participative et la formalisation d'engagements locaux** : La mission consistera à encadrer le processus de co-construction et de formalisation des engagements départementaux, notamment à travers l'élaboration et la signature d'une Charte locale de transparence et d'équité foncière.
5. **Assurer la documentation et la capitalisation des résultats des ateliers** : produire des rapports synthétiques et des supports de capitalisation permettant de rendre compte des engagements pris, des dynamiques enclenchées et des perspectives d'action à l'issue de chaque atelier départemental.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

1. **Trois ateliers régionaux et cinq ateliers de formation dans les bassins** sont organisés et animés conformément aux orientations du plan d'action.

2. Le document et les outils de plaidoyer sont effectivement disséminés et appropriés par les acteurs locaux.
3. Les capacités de leadership et de négociation foncière de 50 femmes leaders par département sont renforcées.
4. Des initiatives pilotes favorisant la sécurisation foncière des femmes sont mises en place et documentées.
5. Un rapport est produit pour chaque atelier (regional/bassin).

IV. MISSION DU CONSULTANT ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

IV.1 Mission du consultant

Le consultant recruté aura pour mission principale d'organiser, de coordonner et d'animer **Trois ateliers régionaux et cinq ateliers de formation dans les bassins** de dissémination des outils de plaidoyer en faveur de l'accès des femmes et des personnes vulnérables au foncier, en vue d'en assurer l'appropriation effective par les acteurs territoriaux. Plus précisément, il devra:

1. **Assurer la facilitation technique et méthodologique des ateliers**
 - Concevoir un dispositif d'animation favorisant la participation active de l'ensemble des catégories d'acteurs (autorités administratives, chefferies, services techniques, OSC, femmes leaders, coopératives) ;
 - Structurer les séquences des ateliers (plénières, travaux de groupes, restitutions) afin de garantir la progression logique des échanges ;
 - Veiller au respect du chronogramme et à la gestion efficace du temps ;
 - Assurer une modération neutre et inclusive des débats, en favorisant l'expression équilibrée des participants.
2. **Présenter et expliciter le contenu du document et des outils de plaidoyer**
 - Exposer de manière claire et pédagogique les principaux constats, messages clés et recommandations du document de plaidoyer ;
 - Adapter la présentation aux réalités institutionnelles, coutumières et socio-économiques du département concerné ;
 - Mettre en évidence les implications pratiques des recommandations pour les acteurs locaux ;
 - Répondre aux questions techniques et clarifier les points nécessitant un approfondissement.
3. **Encadrer les travaux participatifs conduisant à l'élaboration de la Charte locale**
 - Organiser les travaux en groupes thématiques sur la transparence et l'équité foncière ;
 - Guider la formulation des engagements prioritaires par les participants ;
 - Structurer la rédaction participative de la Charte locale de transparence et d'équité foncière ;
 - Consolider et harmoniser les propositions issues des groupes avant leur formalisation.
4. **Animer les modules pratiques de leadership féminin et de négociation foncière**
 - Développer les contenus pédagogiques adaptés aux participantes identifiées ;
 - Conduire les sessions interactives sur le leadership transformationnel et la communication assertive ;
 - Organiser des exercices pratiques (jeux de rôle, études de cas, simulations de négociation foncière) ;
 - Superviser les restitutions et assurer l'appropriation des outils pratiques diffusés (mini-guide, fiches techniques).

5. Accompagner la structuration des initiatives pilotes prévues

- Faciliter l'organisation des causeries communautaires au sein des coopératives accompagnées ;
- Appuyer la formalisation des engagements issus des ateliers et leur inscription dans une perspective opérationnelle ;
- Veiller à la cohérence des initiatives engagées avec les orientations du plaidoyer.

6. Assurer la collecte, la consolidation et la production des livrables

- Collecter les listes de présence désagrégées et les supports produits durant les ateliers ;
- Consolider les engagements, recommandations et feuilles de route départementales ;
- Rédiger un rapport synthétique pour chaque atelier départemental, incluant le déroulement, les résultats obtenus et les perspectives d'action ;
- Transmettre l'ensemble des livrables validés au PADFA II dans les délais contractuels.

IV.2. METHODOLOGIE

La démarche méthodologique retenue visera à assurer une organisation rigoureuse et une animation structurée des quatre ateliers départementaux de dissémination des outils de plaidoyer, conformément aux objectifs fixés dans le cadre du PADFA II. Elle permettra de garantir l'appropriation effective des outils par les acteurs territoriaux, la formalisation d'engagements concrets et la production des livrables attendus dans les délais impartis.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du PADFA II, notamment la Spécialiste en Genre, Communication et Gestion des Savoirs (SGCGS), les Chefs d'antenne ainsi que les autorités administratives concernées.

La démarche s'articulera autour des étapes suivantes :

1. Réunion de cadrage et appropriation des outils existants

- a. Organisation d'une réunion de cadrage avec l'UGCP et les antennes afin de préciser les attentes, le chronogramme des ateliers et les responsabilités respectives.
- b. Analyse du document de plaidoyer et des outils déjà produits (charte-type, supports de communication, guide leadership, fiches pratiques), afin d'en maîtriser le contenu et d'adapter leur présentation aux contextes départementaux.
- c. Élaboration d'une note méthodologique détaillant l'approche d'animation des ateliers et le séquençage des différentes activités prévues dans chaque département.

2. Préparation technique et organisationnelle des ateliers

- a. Élaboration des programmes détaillés de la semaine intégrée (lancement, leadership féminin, causeries, mobilisation communautaire).
- b. Préparation des supports d'animation, outils participatifs et documents de travail nécessaires aux travaux de groupes et aux sessions plénières.
- c. Coordination avec les autorités administratives, les services techniques, les OSC et les coopératives pour assurer la mobilisation et la participation des acteurs ciblés.

3. Animation des ateliers locaux

- a. Facilitation des séances de dissémination du document et des outils de plaidoyer auprès des acteurs locaux.
- b. Animation des travaux participatifs conduisant à l'élaboration et à la formalisation de la Charte locale de transparence et d'équité foncière.

- c. Conduite des modules pratiques de leadership féminin et de négociation foncière.
- d. Accompagnement de la mise en place des initiatives pilotes prévues (tontines foncières féminines, causeries communautaires).
- e. Encadrement des séquences de mobilisation publique et de visibilité prévues dans la semaine départementale.

4. Formalisation des engagements et structuration des suites

- a. Consolidation des engagements pris par les autorités et les parties prenantes.
- b. Structuration d'une feuille de route départementale précisant les actions prioritaires et les responsabilités.
- c. Clarification des mécanismes de coordination locale pour assurer la continuité après la clôture des ateliers.

5. Documentation et capitalisation

- a. Collecte des listes de présence désagrégées, supports produits, engagements formalisés et éléments visuels.
- b. Rédaction d'un rapport synthétique pour chaque département pilote, incluant le déroulement, les résultats obtenus et les perspectives d'action.
- c. Transmission de l'ensemble des livrables validés au PADFA II dans les délais convenus.

V. BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTIVITÉ

Les bénéficiaires de cette activité seront respectivement :

- **Les femmes leaders et membres des coopératives accompagnées par le PADFA II**, qui verront leurs capacités renforcées en matière de leadership et de négociation foncière. Elles disposeront d'outils pratiques (guide simplifié, mécanismes pilotes) leur permettant d'améliorer leur accès, leur contrôle et leur participation aux décisions relatives aux ressources foncières.
- **Les autorités administratives et services techniques déconcentrés (Préfectures, MINDCAF, MINADER, MINPROFF, collectivités territoriales)**, qui disposeront d'un cadre structuré d'engagement et d'outils opérationnels (notamment la charte locale de transparence et d'équité foncière) pour renforcer la transparence, l'équité et la redevabilité dans les procédures foncières au niveau départemental.
- **Les organisations de la société civile, chefferies traditionnelles et acteurs communautaires**, qui bénéficieront d'un espace de dialogue interinstitutionnel leur permettant de co-construire des engagements concrets, de renforcer leur capacité d'influence et de structurer un plaidoyer territorial concerté en faveur des droits fonciers des femmes.
- **Les coopératives et groupements économiques locaux**, qui bénéficieront des causeries éducatives et des initiatives pilotes favorisant l'introduction d'une culture de sécurisation foncière et de responsabilité collective.
- **Le PADFA II et ses partenaires**, qui disposeront de résultats démonstratifs, d'outils de capitalisation et d'expériences territoriales concrètes pour renforcer l'intégration du genre dans les interventions liées aux filières agricoles et aux dynamiques foncières.
- **Les partenaires techniques et financiers (notamment le FIDA et les institutions impliquées dans la gestion des connaissances)**, qui pourront capitaliser sur une approche territoriale innovante du plaidoyer foncier sensible au genre et sur des modèles reproductibles dans d'autres contextes.

VI. LIVRABLES ATTENDUS

- Une rapport de démarrage – note méthodologique d'organisation et de mise en œuvre des ateliers départementaux .
- Les supports de présentation et participatifs (Présentation PowerPoint structurée (document de plaidoyer, enjeux locaux, séquençage des activités) ; Synthèse imprimée du document de plaidoyer ; Fiches synthétiques / messages clés ; Infographies simplifiées (processus foncier, coûts officiels, étapes d'enregistrement, etc.) ; Guides d'animation des travaux de groupes (questions directrices, trames de discussion))
- Un rapport départemental synthétique pour chaque atelier, incluant : le contexte, les participants, les principales conclusions, les engagements pris et les perspectives d'action ;
- Un rapport final de la mission.

VII. DURÉE DE LA MISSION

Conformément à la méthodologie décrite ci-dessus, la durée prévisionnelle de la mission relative à l'organisation et à l'animation des activités de dissémination des outils de plaidoyer est estimée à **28 jours calendaires**. La mission débutera au cours du mois d'Aout 2026, selon le calendrier validé par le PADFA II.

Cette durée est répartie comme suit :

- **Un (01) jour** pour la réunion de cadrage avec l'équipe du PADFA II (UGCP et antennes), l'appropriation des outils existants et
- **Un (01) jour** pour l'élaboration et la validation de la note méthodologique de mise en œuvre des activités de dissémination ;
- **Quatre (04) jours** pour la préparation technique et organisationnelle des ateliers (élaboration des programmes détaillés, adaptation des supports, coordination avec les autorités administratives et partenaires locaux) ;
- **Seize (16) jours** pour la mise en œuvre des **Trois ateliers régionaux et cinq ateliers de formation dans les bassins** incluant les séquences de dissémination, clinique foncière, sessions de leadership féminin, causeries communautaires et mobilisation publique ;
- **Quatre (04) jours** pour la consolidation des engagements, la rédaction des rapports départementaux synthétiques et la compilation des pièces administratives ;
- **Deux (02) jours** pour l'élaboration et la transmission du rapport global de capitalisation de la mission.

La Chaîne de responsabilités et le chronogramme prévisionnel de la mission, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau I : Chronogramme prévisionnel et livrables

No	Activités	Extrants / Livrables	Délais	Leader / Partenaires
1	Procéder à la sélection du consultant	Contrat signé pour l'organisation et l'animation des 4 ateliers départementaux	Mois 1	PADFA II, SGCGS, FIDA
2	Organiser la réunion de démarrage et de cadrage de la mission	Note méthodologique validée et chronogramme détaillé des ateliers	Une semaine	Consultant, PADFA II, SGCGS, Chefs d'antenne
3	Préparer techniquement les ateliers départementaux	Programmes détaillés des ateliers, supports d'animation adaptés, outils participatifs finalisés	Une semaine	Consultant, SGCGS, Chefs d'antenne, Autorités locales

No	Activités	Extrants / Livrables	Délais	Leader / Partenaires
4	Organiser et animer l'atelier départemental n°1	rapport départemental synthétique	Semaine 1	Consultant, Préfecture, MINDCAF, MINADER, MINPROFF, OSC locales
5	Organiser et animer l'atelier départemental n°2	rapport départemental synthétique	Semaine 2	Consultant, Préfecture, Services techniques, OSC, Coopératives
6	Organiser et animer l'atelier départemental n°3	rapport départemental synthétique	Semaine 3	Consultant, Préfecture, Services techniques, OSC, Coopératives
7	Organiser et animer l'atelier départemental n°4	rapport départemental synthétique	Semaine 4	Consultant, Préfecture, Services techniques, OSC, Coopératives
8	Consolider les résultats et produire les rapports départementaux	Rapport consolidé des ateliers départementaux	Une semaine	Consultant, SGCGS
9	Élaborer le rapport global de capitalisation de la mission	Rapport final de la mission	Une semaine	Consultant, PADFA II

VIII. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission. L'expert travaillera sous la supervision directe de la Spécialiste en Genre, Communication et Gestion des Savoirs.

VIII.1. Méthode de sélection

Le Consultant national sera sélectionné selon la méthode de Sélection de " *Consultant Individuel*" telle que décrite dans le Manuel de Passation des Marchés du FIDA en septembre 2010, ainsi que le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (CMP) au Cameroun.

VIII.2. Critères de sélection

Les critères sont les suivants : (i) Être un Consultant national individuel identifié au Cameroun, (ii) disposer d'une expérience confirmée (10 ans au moins) dans les problématiques sociales (iii) avoir une bonne connaissance dans l'élaboration des documents de plaidoyer dans les projets de développement/projet d'investissement agricole ou partenaire de développement, avec la réalisation d'au moins trois (03) consultations justifiées et d'envergure comparable, (iv) avoir une bonne connaissance des méthodologies d'élaboration des documents de plaidoyer, et avoir réalisé 03 prestations similaires.

VIII.3. Qualifications et compétences du consultant

Le consultant individuel recherché est un(e) expert(e) en genre et développement. Le consultant devra disposer au minimum des compétences suivantes :

VIII.3.1. Qualifications

- Formation supérieure (Bac+5) en sciences sociales ; en genre et développement, sociologie, sciences politiques, économie ou équivalent, ayant une expérience avérée dans les problématiques relatives au genre.
- Expérience dans l'élaboration des stratégies genre et la mise en pratique de ses outils ;
- Expérience dans l'élaboration de documents de plaidoyers ;

- Expérience avérée dans la formation sur le genre ;
- Maîtrise des techniques de facilitation de processus ;
- Fortes capacités rédactionnelles et analytiques ;

NB : Les candidatures des femmes sont encouragées.

VIII.3.2. Exigence minimale

Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master (Bac + 5) en sciences sociales et toute autre discipline connexe.

VIII.3.3. Exigences souhaitées

- Très bonnes connaissances sur le ciblage de la pauvreté, égalité des sexes et autonomisation des femmes dans le cadre de l'exécution des projets agricoles (au moins trois (03) études réalisées) ;
- Très bonnes connaissances des filières agricoles, la connaissance du riz et/ou oignon serait un atout ;
- Connaissances avérées des méthodes participatives ;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction technique et scientifique ;
- Capacité à travailler sous pression et dans le respect de dates butoirs exigeantes ;
- Excellentes compétences en communication y compris en langue anglaise sera un atout.

VIII.3.4. Expériences professionnelles

- Démontrer au moins dix (10) années d'expérience dans l'accompagnement des acteurs de développement aux questions foncières, au genre et développement, au ciblage et inclusion sociale.
- Démontrer la réalisation d'au moins trois (03) consultations d'envergure comparable au cours des 05 dernières années et financées par des bailleurs de fonds internationaux. Une expérience avérée avec les Agences du Système des Nations Unies serait un atout.

IX. CRITERES D'APPRECIATION DE LA PRESTATION

Les critères suivants, serviront de base pour apprécier la prestation

- ✓ Cohérence / qualité de la méthodologie de travail ;
- ✓ Pertinence des résultats ;
- ✓ Efficacité dans l'analyse des problématiques genres dans les chaînes de valeur riz et oignons Qualité des livrables produits ;
- ✓ Capacité de collaboration avec les responsables de l'activité
- ✓ Respect des délais ;
- ✓ Respect des procédures et du calendrier.



X. SUIVI ET VALIDATION DE L'ÉTUDE

X.1. Responsabilités de la partie contractante

Faire le suivi de la bonne réalisation des activités confiées au consultant,

Faire le contrôle qualité des livrables avant de valider les extrants attendus avec les acteurs clefs.

X.2. Responsabilités du Consultant

Produire l'ensemble des livrables dans les délais et conformément aux Termes de référence validés.

XI. SOUMISSION DES OFFRES TECHNIQUES

L'offre devra comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir les qualifications et les expériences professionnelles de l'intéressé (e) en liens avec la consultation ;
- Une note de compréhension des présents termes de références (revue critique, recommandations et observations éventuelles) ;
- Une copie du dossier fiscal à jour ((attestation d'immatriculation, Photocopie CNI, Attestation de Non redevance, Attestation et plan de localisation, Attestation de domiciliation bancaire)
- Les copies des pièces justificatives des références (Contrats enregistrés et attestations de services faits) des prestations similaires
- Les copies des diplômes obtenus



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES AGRICOLES – PHASE II

UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT – PHASE II

NATIONAL COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

RECRUTEMENT D'UN/UNE CONSULTANT/TE INDIVIDUEL/LE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA DISSÉMINATION ET APPROPRIATION DES INSTRUMENTS DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ACCÈS SÉCURISÉ DES FEMMES RURALES AU FONCIER

GRILLE D'EVALUATION INDIVIDUELLE DES CANDIDATURES

Nom du Candidat :

Nom du Candidat	XX	Note Max	Note obtenue	Observations
Critères	Sous critères			
1. Lettre de motivation et compréhension de la mission				
	Présentation générale de la lettre (lisibilité, signature, etc.).	10		
	Faible : 0 pt, Moyenne : 1 pt, Bonne : 2 pts	2		
	Compréhension de la mission	8		
	Compréhension faible : 0 pt	8		
	Compréhension moyenne : 4 pts			
	Bonne compréhension : 6 pts			
	Très bonne compréhension : 8 pts			
2. Qualifications Générales				
	a) <i>Diplôme : Master (Bac + 5 minimum) en sciences sociales</i>	10		
		5		
	b) <i>Domaine de formation : genre et développement, gestion de l'entrepreneuriat, économie ou équivalent, ayant une expérience avérée dans les problématiques relatives au genre ;</i>			
3. Expériences générales du consultant				
	a) <i>Bonne connaissance du secteur social (au moins 10 ans)</i>	30		
	▪ Expérience < 10 ans	10		
	▪ Expérience ≥ 10 ans	0		
	b) <i>Bonne connaissance sur la problématique liée aux problèmes de sécurisation foncière des femmes en milieu rural</i>	10		
	▪ Consultations < 3	00		
	▪ Consultations ≥ 3	10		
	c) <i>Bonne connaissance des bénéficiaires du PADFA II</i>	10		
	Expérience dans la filière riz	04		

Nom du Candidat	XX	Note Max	Note obtenue	Observations
	(2 points par expérience)			
	Expérience dans la filière oignon (2 points par expérience)	04		
	Expérience dans d'autres filières agricoles (2 points par expérience)	02		
4. Expériences spécifiques du consultant : une expérience confirmée (10 ans au moins) dans l'accompagnement sur les questions du genre (iii) avoir une bonne connaissance sur le droits fonciers au Cameroun d'au moins trois (03) consultations justifiées et d'envergure comparable, (iv) avoir une bonne connaissance des coutumes des différents peuples au Cameroun.		45		
	a) Nombre d'années d'expérience	20		
	Expérience de moins de 10 ans	00		
	Expérience = 10 ans et plus	20		
	b) Nombre de projets ou consultations dans l'entreprenariat	25		
	Consultations < 03	00		
	Consultations d'envergures ≥ 03	25		
5. Atouts				
	Expérience similaire dans un Projet de Développement, un projet d'investissement agricole ou dans une institution (Agro-industrie, Banque ou partenaire au développement etc) Expérience < 1=0 ; Expérience ≥ 1=5			
TOTAL		100		

